

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°18 du 29 mai 2009

TEXTE SIGNALE

ARRÊTÉ

modifiant l'arrêté du 18 septembre 2008 portant création d'un traitement automatisé de données à caractère personnel relatif à la gestion des personnels militaires de l'armée de terre et du service des essences des armées.

Du 3 mars 2009

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES.

ARRÊTÉ modifiant l'arrêté du 18 septembre 2008 portant création d'un traitement automatisé de données à caractère personnel relatif à la gestion des personnels militaires de l'armée de terre et du service des essences des armées.

Du 3 mars 2009

NOR D E F D 0 9 0 8 4 5 0 A

Texte modifié :

Arrêté du 18 septembre 2008 (JO n° 241 du 15 octobre 2008, texte n° 19 ; signalé au BOC 45/2008. ; BOEM 160.6.5.1)

Référence de publication : JO n° 99 du 28 avril 2009, texte n° 13 ; signalé au BOC 18/2009.

Note de la CPBO : Le présent texte n'est pas inséré *in extenso* dans la base de données.

Se reporter à la publication mentionnée dans la rubrique « Référence de publication » ci-dessus.